



Technique des associations

Outil d'appropriation ou de réappropriation du langage écrit

La Technique des associations fait appel aux associations d'idées, à l'évocation, s'inscrivant dans l'échange oral et écrit entre le patient et l'orthophoniste.

Cet abord suscite le désir d'écrire, favorise l'accès au sens, la structuration de la pensée et la consolidation du code orthographique.

Les pathologies de l'écrit, chez l'enfant ou l'adulte, y sont envisagées comme « trouble(s) de l'usage des mots » (Claude Chassagny), trouble de la symbolisation dont les difficultés instrumentales ne sont qu'un aspect.

La Technique des associations met en jeu l'investissement des mots et peut donc être proposée pour différents symptômes et pathologies qui amènent les patients chez l'orthophoniste : troubles du langage écrit, mais également bégaiement, aphasie, maladie d'Alzheimer, etc.

Objectifs

- Acquérir des repères théoriques sur le langage et plus particulièrement le langage écrit.
- Acquérir une technique spécifique d'appropriation du langage écrit qui amènera les patients à redécouvrir le pouvoir évocateur des mots, la richesse et la mobilité de leur pensée en même temps que la nécessité d'un code orthographique commun.
- À partir de la pratique de cette technique, savoir analyser le rapport à l'écrit du patient et en dégager des axes de travail.
- Préciser et définir sa place d'orthophoniste dans la relation thérapeutique ainsi qu'avec la famille et les partenaires.

Contenu

- *Apports théoriques et techniques*
 - a) Acquisition et consolidation des connaissances dans les domaines de la linguistique, de la psychologie, de la psychanalyse et de la pédagogie.
 - Distinction langue/langage/parole : points de vue linguistique et psychodynamique
 - Caractéristiques du langage : altérité/adresse/subjectivité, énoncé/énonciation, généralisation/abstraction, ajustement entre singularité et universalité.
 - b) Étude et approfondissement des concepts de la communication écrite et de sa pathologie
 - Accès à la symbolisation, la représentation
 - Liens entre développement psychique, cognitif et langage écrit
 - Erreur et symptôme
 - Pouvoir évocateur des mots et subjectivité



- c) Entraînement pratique à la Technique des associations dans ses différentes modalités
 - Principes de base de la série associative
 - Différents types de séries (verticale, éclatée, de construction)
 - Démarche d'autocorrection
 - Fonctions du discours parallèle
 - Bilan orthophonique et série d'investigation

- *Analyse de la pratique*
 - Analyse de la demande du patient et de la famille lors des premières rencontres
 - Identification des problématiques en jeu révélées par la série d'investigation
 - Liens avec la théorie du langage soutenant cette pratique
 - Découverte et mise au travail de la part créative du sujet y compris dans ses erreurs
 - Réflexion quant à son propre rapport à l'écrit, point d'appui pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les patients

Méthodes

- *Dispositif groupal d'analyse de la pratique*

Prise de parole des participants à partir de présentations de cas issus de leur pratique clinique.

Articulation entre questionnement individuel et élaboration collective par une pratique réflexive.

Entraînement à l'écriture en séries associatives comme moyen d'échange et de construction et mise en mots de sa pensée.

- *Transmission de connaissances*

Données théoriques articulées aux exposés cliniques des participants.

Étayage théorique et technique apporté par le ou les formateurs ; repères pour la démarche clinique.

Références réglementaires et éthiques.

- *Travail personnel demandé entre deux sessions* (préparation de cas, lectures d'articles ou d'ouvrages).

Modalités d'organisation

- La formation comprend douze sessions réparties sur deux années afin de donner aux stagiaires un temps d'expérimentation des apports de la formation dans leur pratique.
- Nombre restreint de stagiaires (16 au maximum) pour faciliter la prise de parole individuelle et l'appropriation des concepts et outils apportés.
- Animation par un ou deux formateurs selon le nombre d'inscrits.
- Confidentialité des données personnelles des professionnels, de celles relatives à leurs pratiques et de celles des patients.
- Des entretiens individuels peuvent être proposés aux stagiaires par le ou les formateurs en dehors du temps des sessions, soit avant de commencer la formation, soit au cours de celle-ci.
- Les stagiaires signent une feuille de présence à chaque demi-journée.



Modalités d'évaluation

- *Évaluation interactive continue tout au long de la formation* : Expression des besoins initiaux des stagiaires, adaptation des contenus à leur progression, analyse réflexive des exposés cliniques et des mises en situation, bilans réguliers et bilan final avec repérage des modifications consécutives à la formation et des compétences acquises.
- *À la fin de la formation* il est demandé aux stagiaires de remplir des questionnaires d'évaluation des acquis et d'appréciation de la formation.

Validation

Attestation de participation délivrée au bout des deux années de formation.

Public concerné

Orthophonistes, logopèdes, ou logopédistes.

Exercice libéral et / ou salarié

Prérequis

Parmi le public concerné, cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Durée et coût de la formation

- *Durée*

La formation est de 72 heures. Elle se déploie sur 12 journées en deux ans, (6 par an) de 6 heures chacune.

- *Coût*

Inscription individuelle : 2530 € pour les deux années (1265 € par an).

Inscription prise en charge employeur : 3080 € pour les deux années (1540 € par an).